

**Aux membres de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia**  
Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

**30 avril 2019, 19h**  
**Salle Jean-Cossette, 95 avenue du Parc, Amqui**

**En tant que membre, vous pourrez :**

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
  - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelle au fonds d'aide au développement du milieu;
- adopter un budget pour certains placements;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* de la Caisse;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

**Modifications au Règlement intérieur de la Caisse**

Les membres seront appelés à se prononcer sur une modification de l'annexe A du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à revoir la répartition des membres du conseil d'administration au sein des groupes, de manière à conserver un (1) poste réservé dans chacun des groupes A, B, C et D, à savoir le poste du groupe A dont le mandat se termine au 31 décembre 2020, le poste du groupe B dont le mandat se termine au 31 décembre 2020, le poste du groupe C dont le mandat se termine au 31 décembre 2019 et le poste du groupe D dont le mandat se termine au 31 décembre 2020, ainsi qu'à augmenter le nombre d'administrateurs dans le groupe E, qui est universel, de trois (3) à neuf (9) administrateurs.

Si les modifications au *Règlement intérieur* proposées sont adoptées, les membres pourront être appelés à se prononcer sur l'adoption d'un *Règlement intérieur relatif à la rotation des administrateurs* afin qu'un tiers des administrateurs soit remplacé chaque année. Les modifications adoptées aux règlements prendront effet dès leur adoption, avant la période des élections.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

**Élections**

Quatre (4) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 12 février 2019 à 17 h.

**Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée**

<u>Lise Bergeron (Groupe B)</u>	<u>Patricia Dompierre (Groupe C)</u>
<u>Marie-Hélène Dupont (Groupe E)</u>	<u>Maude Gagnon (Groupe A)</u>
<u>Thania Pâquet (Groupe B)</u>	

Tous les membres de la Caisse  
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 25 mars 2019  
Lise Bergeron, secrétaire